

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTIONS SOCIALE**

**SEANCE DU 11 FEVRIER 2026**

**PRESIDENCE : Mme BILLOT Brigitte, Vice-  
Présidente**

**DELIBERATION N° 13**

**PRESENTS:** Mme BILLOT Brigitte; Mme DI CARO Sylvaine; M. CHEVALIER Eric; M. DILLINGER Laurent; Mme HUARD Elisabeth; M. TRUCY Gérard; Mme HANOT Maryline (en visio); M. PIERRON Jean-Claude; M. BENSAKKOUN André

**ABSENT(S) OU EXCUSE(S):** Mme JOISSAINS Sophie (Présidente); Mme DEVESA Brigitte; M. SPANO Pierre; Mme PAGE Véronique; Mme THUSTRUP Sylvie; Mme SILVESTRE Catherine

**POUVOIR(S) :** Mme JOISSAINS Sophie (Présidente) (Pouvoir à Mme BILLOT Brigitte, Vice-Présidente); Mme DEVESA Brigitte (Pouvoir à Mme DI CARO Sylvaine);

**SECRETAIRE :** Mme RENAULT-ROUX Marie-Anais

**OBJET : DSIST – SANS SOUCI – DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT  
AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE ET DE LA  
CARSAT**

Le Centre Communal d’Action Sociale de la Ville d’Aix-en-Provence, gestionnaire de la résidence autonomie « Sans-Souci », a choisi de proposer aux personnes âgées un mode d’habitat adapté à leurs choix de vie et à leurs besoins évolutifs. Cette démarche vise à leur offrir un cadre de vie sécurisé et convivial, favorisant le maintien de l’autonomie, tout en leur permettant d’anticiper sereinement les conséquences liées à l’avancée en âge.

Dans le cadre de la campagne 2026 d’aide à l’investissement pour les établissements d’hébergement pour personnes du bel âge, lancée par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, et de l’Appel à projets 2026 de la Carsat, le CCAS souhaite solliciter une subvention afin de moderniser les équipements fonctionnels de la cuisine centrale, ainsi que de procéder à la mise aux normes de sécurité et à la réhabilitation du sous-sol de l’établissement.

Ces projets se découpent de la manière suivante :

- Modernisation des équipements fonctionnels de la cuisine avec l’achat d’une table réfrigérée, de robots de coupe, d’un four de remise en température, d’une armoire froide positive, d’un batteur mélangeur, d’un mixer et de chariots de ménage pour un montant de **22985 € TTC**
- Mise aux normes de sécurité et réhabilitation du sous-sol avec la mise en place de portes coupe-feu, de deux contrôles d'accès, d'une centrale d'alarme et la rénovation de tous les espaces recevant du public pour un montant de **31015, 12 € TTC**

La subvention sollicitée participera au financement des acquisitions des équipements et des travaux, sans en assurer la prise en charge intégrale. Le CCAS prendra en charge le financement complémentaire.

## **COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE**

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

VU :

Les articles L.123-4 à L.123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles,  
L'article L1111-10 du Code général des collectivités territoriales,  
Les propositions de Mme DI CARO entendues,  
Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres,

### **DECIDE**

➤ **D'AUTORISER** la Vice-Présidente à déposer et signer la demande de subvention d'investissement auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et de la CARSAT.

Vote : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

La Vice-Présidente,

Brigitte BILLOT



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture le 17/02/26  
et de la publication le 17/02/26.